

L'Express de

L'INSTITUT

Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec - Université Laval



EN MANCHETTES DANS CE NUMÉRO DU 10 JANVIER 2018

- Événements et activités
- Nominations et recrutement
- Info-travaux (important : interruption de service, Asc#13)
- Babillard

ÉVÉNEMENTS ET ACTIVITÉS

PROCÉDURE POUR LA MISE EN CANDIDATURE DE PERSONNES DANS LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DU GALA RECONNAISSANCE – ÉDITION 2018

La direction et le conseil d'administration de l'Institut ont le plaisir d'annoncer la tenue de la **9^e édition du Gala reconnaissance le jeudi 24 mai 2018, à l'Université Laval.**

Vous souhaitez assister au Gala reconnaissance? En voici l'occasion! Reconnaissez la contribution d'un ou d'une collègue ou d'un groupe s'étant démarqué, et vous recevrez automatiquement une invitation pour assister à cette neuvième édition. Vous n'avez qu'à remplir le formulaire de mise en candidature annexé à la procédure s'intitulant : « **PR-DRH-000-02 Procédure concernant la mise en candidature, la sélection et la nomination des lauréats pour les différentes catégories du Gala reconnaissance** », disponible dans le site intranet de l'Institut, à la [section Employé > Reconnaissance > Gala reconnaissance > Procédure](#) (voir [lien direct ci-après](#)). Si vous n'avez pas accès à l'intranet, veuillez demander ce document à votre supérieur ou à la réception de la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques (local Y4244). La **période des mises en candidature s'échelonne du lundi 22 janvier au vendredi 9 février, à 16 heures.**

Cette période sera suivie d'une période de vote par le personnel afin de déterminer les lauréats des catégories « *Engagement organisationnel* » et « *Relève* ». Pour les autres catégories, les lauréats seront déterminés par un comité de sélection. Veuillez noter également que le **Prix d'excellence** est une catégorie incluse dans cette procédure.

Surveillez notre publicité concernant notre gala du **24 mai prochain** et soyez nombreux à y participer! Bonne chance à tous!

Lien direct de la procédure et du formulaire de mise en candidature :
<http://intranet/employe/reconnaissance/gala-reconnaissance>

LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES,
DES COMMUNICATIONS ET AFFAIRES JURIDIQUES



GALA RECONNAISSANCE

100 1918-2018

ÉDITION 2018

**DATE LIMITE DE MISE EN CANDIDATURE :
LE VENDREDI 9 FÉVRIER À 16 H**

FORMULAIRE DISPONIBLE :

- SUR L'INTRANET
- À LA DRHCAJ
- AUPRÈS DE VOTRE SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

REMISE DES PRIX LE 24 MAI 2018

Participez en grand nombre!

 INSTITUT UNIVERSITAIRE DE CARDIOLOGIE ET DE PNEUMOLOGIE DE QUÉBEC

 UNIVERSITÉ LAVAL

 Entreprise en santé
CERTIFIÉE PAR LE 
Communications et relations publiques



PROGRAMMATION DU CENTENAIRE



INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE CARDIOLOGIE
ET DE PNEUMOLOGIE
DE QUÉBEC

UN SIÈCLE DE PASSION ET D'INNOVATIONS



Pour connaître la programmation des activités entourant le centenaire de l'Institut, cliquez sur ce lien : <http://iucpq.qc.ca/sites/default/files/programmationfetescentenaireversion13dec2017.pdf>

L'ÉQUIPE DU COMITÉ ORGANISATEUR DES FÊTES DU CENTENAIRE



LE RETOUR DU « 24 H COURS DON »



L'équipe du Département de pharmacie de l'Institut est de retour avec son défi du 24 H Cours DON au profit du Fonds pharmaceutique de la Fondation IUCPQ.

Pendant 24 heures, **les 31 janvier et 1^{er} février**, à la cafétéria de l'Institut, venez courir sur un tapis roulant ou pédaler sur un vélo stationnaire pour la cause! Pour ce faire, vous devrez verser un don équivalent à 1 \$ la minute.

POUR RÉSERVER VOTRE PLAGE HORAIRE (faites vite, places limitées), **venez inscrire l'heure qui vous convient sur le tableau d'inscription situé au carrefour** (aux 4 chemins).

Les paiements se feront en argent comptant ou par chèque libellé au nom de la Fondation IUCPQ.

Également, plusieurs prix de nos partenaires seront tirés lors de l'événement : le Coureur Nordique, Fradette Sport, Sports Experts (Groupe Brière) et Gym le Chalet!

N'hésitez pas à lancer des défis à vos collègues ou à faire courir le pharmacien ou la pharmacienne de votre choix !

VOTRE FONDATION



PREMIER TIRAGE DE LA LOTO-VOYAGES

Le premier tirage de la Loto-Voyages 2018 aura lieu **ce jeudi 11 JANVIER, à midi**, à la cafétéria!

Destinations : Riviera Maya au Mexique et Hô Chi Minh-ville au Vietnam.

Bonne chance à tous!

VOTRE FONDATION



LA CAPITALE, ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS, EN COLLABORATION AVEC LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES, DES COMMUNICATIONS ET DES AFFAIRES JURIDIQUES, VOUS INVITE À SON KIOSQUE POUR BIEN DÉBUTER L'ANNÉE 2018!

Date : le 30 janvier 2018

Lieu : à la cafétéria

Durée de l'activité : de 8 h à 18 h inclusivement

Lors de cette activité, nous pourrons répondre à vos questions, notamment en ce qui concerne l'hypothèque, votre retraite ou encore le RREGOP, ainsi les services exclusifs dont vous bénéficiez en tant que personnel du réseau de la santé et des services sociaux.

Au plaisir de vous voir!



PIERRE-OLIVIER HOUDE



BIEN VIVRE DEMAIN, ÇA SE PLANIFIE AUJOURD'HUI

La DRHCAJ, en collaboration avec La Capitale services-conseils, mutuelle vouée prioritairement aux employés des secteurs publique et parapublique du Québec, vous offre une session de formation sans frais sur les aspects financiers liés à votre retraite. Vous serez ainsi renseignés sur les facteurs qui ont une influence sur votre vie financière à l'aube de cette période importante. Voici les sujets qui seront abordés.

Session retraite

- Les actions pour bien préparer sa stratégie financière
- Les régimes de retraite
- Le Régime des rentes du Québec
- L'aspect budgétaire
- Les aspects légaux
- Les besoins de protection du patrimoine
- La prestation de service

Conférence RREGOP

- Vos sources de revenus à la retraite
- Lois 97 et 126 : modifications au 1^{er} juillet 2019
- Admissibilité à la rente
- Calcul de la rente de base
- Indexation de la rente
- Le rachat de service

Conférence hypothèque

- Les étapes de l'acquisition d'une résidence
- Les types de prêts et d'options hypothécaires
- La capacité d'emprunt et la période d'amortissement
- En cas d'invalidité ou de décès
- L'assurance hypothécaire

Détail des rencontres

Cliquez sur le lien correspondant à votre choix pour vous inscrire :

DATE	HEURE	SUJET	SALLE	INSCRIPTION
30 janvier 2018	18 h à 21 h	Retraite	Y3330	Cliquez ici
20 février 2018	11 h 30 à 12 h 30	Hypothèque		Cliquez ici
20 mars 2018		RREGOP		Cliquez ici
27 mars 2018				Cliquez ici
3 avril 2018				Cliquez ici

Critères de sélection

Si le nombre de demandes est plus élevé que le nombre de places disponibles, nous appliquerons la règle du premier arrivé, premier servi. À noter que cette formation se prend en dehors des heures de travail. Aucune libération ou rémunération ne sera accordée pour y assister. Si vous ne pouvez pas vous présenter, veuillez nous en aviser le plus rapidement possible. Nous pourrions ainsi inscrire une personne de la liste d'attente.

Questions et commentaires

Pour de plus amples renseignements concernant cette session de formation, veuillez communiquer avec votre conseiller en sécurité financière, partenaire de La Capitale :

PIERRE-OLIVIER HOUDE
p-o.houde@lacapitale.com
418-956-2322



NOMINATIONS ET RECRUTEMENT

L'INSTITUT RECRUTE! JOIGNEZ-VOUS À NOUS

ÉTUDIANTS/ÉTUDIANTES – PÉRIODE ESTIVALE 2018

La Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques a prévu l'embauche d'étudiants et étudiantes pour la période estivale 2018.

Nous recherchons des personnes qui désirent effectuer des **remplacements occasionnels** de la fin juin 2018 à la fin août 2018 dans les titres d'emploi suivants :

1. Préposé/préposée à l'entretien ménager

Réalise des travaux de nettoyage (incluant des travaux lourds et légers) à l'intérieur des bâtiments de l'Institut, le tout en conformité avec les programmes établis.

Taux horaire : 18,83 \$

2. Préposé/préposée au service alimentaire

Effectue un travail d'ordre général au Service alimentaire ou lié au service et à la préparation des repas. La personne peut être appelée à préparer, vérifier et distribuer certains menus spéciaux préalablement établis.

Taux horaire : 19,21 \$

3. Agent administratif / agente administrative - classe 3

Accomplit une variété de travaux administratifs modérément compliqués selon des directives précises, des méthodes et des procédures établies. De plus, la personne exerce de façon principale et habituelle des attributions relatives à l'inscription ou à l'admission des usagers, au traitement de données diverses ainsi qu'au traitement de textes.

Taux horaire : entre 18,24 \$ et 21,02 \$ (selon l'expérience)

LES EXIGENCES

- Retourner aux études au mois de septembre 2018 (preuve).
- Être disponible pour travailler sous au moins deux titres d'emploi nommés précédemment.
- Être disponible pour travailler minimalement du 23 juin 2018 au 19 août 2018.
- Être disponible pour travailler sur au moins deux quarts de travail ainsi qu'une fin de semaine sur deux.
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES).

LES COMPÉTENCES RECHERCHÉES

Initiative, autonomie, sens de l'organisation, capacité d'adaptation, habileté à entretenir des relations interpersonnelles harmonieuses, habileté axée sur le service à la clientèle, respect de la confidentialité et résistance au stress.

LES MODALITÉS

Les **entrevues** auront lieu en **avril 2018**.

LES COORDONNÉES

Les personnes intéressées sont invitées à poser leur candidature avant **16 heures, le 31 mars 2018**.

POSTULEZ EN LIGNE :
IUCPQ.qc.ca



DÉPART À LA RETRAITE DE MADAME CÉLINE TOUCHETTE, CHEF DU SERVICE DE PLANIFICATION ET DE COORDINATION DES PROJETS DE CONSTRUCTION ET DE RÉAMÉNAGEMENT

Après 8 années comme chef du Service de la construction, madame Céline Touchette nous quitte pour une retraite bien méritée.

Au cours des années, madame Touchette a permis le développement du Service de la construction et la réalisation de projets majeurs. Il est intéressant de rappeler que la valeur annuelle du portefeuille des projets immobiliers est passé de 1 M\$ à 50 M\$ au cours des 10 dernières années.

Nous la remercions pour son énergie et son engagement et lui souhaitons le meilleur pour cette nouvelle étape de sa vie.

DENIS POTVIN ING., M. SC.
DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES



INFO-TRAVAUX

INTERRUPTION DE SERVICE DE L'ASCENSEUR #13 (PAVILLON MALLET)

Le service de l'ascenseur #13 au pavillon M sera interrompu pour entretien à compter du jeudi 11 janvier de 21 h 15 jusqu'au 12 janvier 5 heures du matin.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et nous vous assurons de notre volonté à minimiser les impacts de ces travaux.

CLAUDE CLOUTIER
CHEF DE SECTEUR, SERVICE DES INSTALLATIONS MATÉRIELLES ET DE L'ÉNERGIE



BABILLARD

PRESTATIONS OFFERTES PAR L'ASSURANCE-EMPLOI EN CAS D'ABSENCE POUR AIDER UN PROCHE GRAVEMENT MALADE

Saviez-vous que l'assurance-emploi offre différents moyens financiers pour lesquels vous pourriez être admissible à des prestations lorsque votre présence est requise pour accompagner un membre de votre famille ou un proche qui vit une grave problématique de santé. Les différents moyens offerts sont : les prestations de compassion, les prestations pour proches aidants d'enfants et les prestations pour aidants d'adultes.

Si vous êtes admissible, vous devez, en premier lieu, informer votre supérieur immédiat dans les meilleurs délais et transmettre les formulaires requis à la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques (DRHCAJ), selon les critères décrits ci-dessous.

Les prestations de compassion

Les prestations de compassion de l'assurance-emploi sont versées aux personnes qui doivent s'absenter temporairement de leur travail pour prendre soin d'un membre de leur famille ou d'un proche souffrant d'une maladie grave qui risque de causer son décès au cours des 26 prochaines semaines (6 mois). Les personnes admissibles peuvent alors recevoir des prestations de compassion pendant au plus 26 semaines. Le cas échéant, pour bénéficier de ces prestations, vous devez remplir une demande par la voie du site Internet du gouvernement du Canada : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/assurance-emploi/ae-liste/rapports/compassion.html>.

De plus, vous devez faire remplir le « *Certificat médical - Prestations de compassion de l'assurance-emploi* » par un médecin, que vous trouverez au moyen du lien suivant : <https://catalogue.servicecanada.gc.ca/apps/EForms/pdf/fr/SC-INS5216B.pdf>. Vous devrez remettre une copie de ce certificat à la DRHCAJ afin que votre absence soit autorisée.

Les prestations pour proches aidants d'enfants

Depuis le 3 décembre 2017, les prestations pour proches aidants d'enfants remplacent les prestations pour parents ayant des enfants gravement malades. Ces prestations de l'assurance-emploi sont versées aux personnes qui doivent s'absenter de leur travail pour fournir des soins ou du soutien à un enfant gravement malade ou blessé. Un enfant gravement malade est une personne ayant moins de 18 ans dont l'état de santé de base s'est détérioré de manière importante et dont la vie est en danger à la suite d'une maladie ou d'une blessure. Si l'enfant est déjà atteint d'un problème de santé chronique, les proches aidants ne sont pas admissibles aux prestations, à moins que l'état de santé de l'enfant change de façon importante après un nouvel événement aigu mettant sa vie en danger.

Ce programme permet d'obtenir jusqu'à 35 semaines d'aide financière. Ces prestations peuvent être partagées par des proches aidants admissibles, et ce, sur une période de 52 semaines, en même temps ou l'un après l'autre. Pour effectuer une demande d'accessibilité à ces prestations, vous devez remplir un formulaire sur le site Internet du gouvernement du Canada : <https://www.canada.ca/fr/services/prestations/ae/proches-aidants-enfants/demande.html>.

Les prestations pour proches aidants d'adultes

Depuis le 3 décembre 2017, l'assurance-emploi offre un programme afin d'aider les familles à prendre soin d'un adulte gravement malade ou blessé. Ce programme permet aux proches aidants admissibles de s'absenter du travail et de recevoir des prestations jusqu'à 15 semaines. Les proches aidants admissibles sont des membres de la famille ou toute personne que l'adulte gravement malade ou blessé considère comme étant un membre de sa famille. Cette nouvelle prestation peut être partagée par les proches aidants admissibles sur une période de 52 semaines.

Pour être admissible à des prestations offertes par ce programme, vous devez remplir une demande sur le site Internet du gouvernement du Canada : <https://www.canada.ca/fr/services/prestations/ae/proches-aidants-adultes.html>.

Après avoir rempli votre demande pour **obtenir des prestations pour les proches aidants d'enfants ou d'adultes**, vous devez faire remplir le « *Certificat médical – Prestations pour proches aidants de l'assurance-emploi* » par un médecin, que vous trouverez au moyen du lien suivant : <https://catalogue.servicecanada.gc.ca/apps/EForms/pdf/fr/SC-INS5242B.pdf>. Vous devrez également remettre une copie de ce certificat à la DRHCAJ afin que votre absence soit autorisée.

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à consulter les sites Internet de l'assurance-emploi. À noter également que le personnel de la DRHCAJ est disponible pour vous guider dans vos démarches. Vous trouverez des informations sur ce sujet dans l'intranet, dans la [section Employé / Santé au travail / Assurance salariale, absences maladies et autres régimes d'indemnisation](#). Ce site sera mis à jour sous peu.

MARIE-JOSÉE LAFLAMME

CHEF DES ACTIVITÉS EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

CONSEILS SANTÉ POUR L'HIVER



- GRIPPE ET GASTRO-ENTÉRITE
- FROID
- QUALITÉ DE L'AIR
- VOYAGEURS

Le froid, la qualité de l'air et certains virus peuvent affecter votre santé et celle de vos proches. Soyez vigilant lors de vos activités extérieures et intérieures. Si vous partez en voyage, vous pouvez aussi prendre de simples mesures de prévention. Pour plus d'information, consultez le dossier Conseils santé pour l'hiver du gouvernement du Québec : <http://sante.gouv.qc.ca/dossiers/dossier-conseils-sante-pour-l-hiver/>



APPEL À LA VIGILANCE CONCERNANT LES VIRUS DE L'INFLUENZA ET DE LA GASTROENTÉRITE

Le dernier avis de la Direction de santé publique (DSPublique) révèle plus de 20 éclosions actives de différents virus respiratoires et autant d'éclosions de gastroentérite dans la région de Québec. À l'IUCPQ-UL, plusieurs usagers sont admis avec un résultat d'influenza positif. À ce jour, aucun cas d'influenza d'acquisition nosocomiale n'a été détecté chez les usagers hospitalisés. Par ailleurs, une éclosion de virus respiratoire syncytial (VRS) est en cours à l'unité du 5^e PC impliquant 3 usagers.

Puisque les virus de la grippe et de la gastroentérite se transmettent très facilement, et considérant les répercussions potentielles majeures de ces virus sur la clientèle et le personnel, nous souhaiterions faire un appel à la vigilance.

Voici les principales interventions à appliquer afin d'éviter la propagation de ces virus dans notre établissement.

Pour les usagers

1. Demander à l'usager qui présente un syndrome d'allure grippale (fièvre et toux) de se laver les mains avec le rince-mains antiseptique et de porter un masque.
2. Surveiller l'apparition des symptômes.
3. Diriger l'usager à l'endroit approprié (ex. : espace de la salle d'attente réservé aux usagers portant un masque).

Pour les employés et les médecins

1. Réaliser l'hygiène des mains lors des 4 moments clés (vous référer à la politique DSI-021).
2. Désinfecter l'équipement de soins après son utilisation auprès d'un usager.
3. Appliquer, lorsque requis, le masque de manière à couvrir le nez en tout temps.
4. Tousser ou éternuer dans votre coude.
5. Surveiller l'apparition des symptômes (fièvre, toux, diarrhées ou vomissements). Si vous pensez avoir contracté la grippe ou la gastroentérite, vous devez consulter votre chef de service ou à la coordonnatrice d'activités pour la marche à suivre.
6. Nous vous rappelons qu'il est toujours possible de vous faire vacciner. Pour ce faire, nous vous invitons à communiquer avec le Service de santé.

Pour les visiteurs

1. Réaliser l'hygiène des mains à l'entrée de l'établissement et en quittant.
2. Les visiteurs ayant des symptômes infectieux (fièvre ou toux ou diarrhées ou vomissements) doivent reporter leur visite. Si la visite est requise pour des raisons humanitaires, les visiteurs doivent se laver les mains et porter un masque.

Soyez assurés que l'équipe de PCI surveille de très près la situation et nous continuons de compter sur votre collaboration afin de nous aider à éviter la transmission nosocomiale dans l'établissement.

Merci de votre entière collaboration.

BIANKA PAQUET-BOLDUC
CHEF DU SERVICE DE LA PCI



PROCÉDURE POUR INCLURE LA SIGNATURE ÉVÉNEMENTIELLE DU CENTENAIRE À NOTRE SIGNATURE DANS LOTUS NOTES ET DANS MICROSOFT OUTLOOK



L'Institut fête son centenaire. Par conséquent, nous vous invitons à **utiliser dès maintenant la signature événementielle** dans tous vos courriels professionnels sous les applications Lotus Notes ou Microsoft Outlook.

Cette procédure s'adresse à :

- tout le personnel de l'Institut;
- les chercheurs du Centre de recherche;
- le personnel de la Fondation IUCPQ.

Veillez utiliser le lien ci-dessous afin d'accéder à la procédure Word :

http://iucpq.qc.ca/sites/default/files/procedureintegrationsignaturecentenaire_27_oct2017_finale.docx

L'ÉQUIPE DU COMITÉ ORGANISATEUR DES FÊTES DU CENTENAIRE



JE ME PROCURE UN OBJET PROMOTIONNEL DU CENTENAIRE!



Vous pouvez commander en ligne : www.formulaires.zone.coop/?page_id=2585

À l'exception des vêtements, vous pouvez également acheter vos objets préférés à la boutique La Coccinelle, ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 15 h 30 (argent comptant seulement).

L'ÉQUIPE DU COMITÉ ORGANISATEUR DES FÊTES DU CENTENAIRE



PRÉSENCE DE L'INSTITUT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Page Facebook officielle de l'Institut :

<https://www.facebook.com/IUCPQ.UL>

Groupe Facebook officiel de l'Institut :

<https://www.facebook.com/groups/12145475431/>

Chaîne YouTube de l'Institut :

<https://www.youtube.com/IUCPQ>

Twitter de l'Institut @IUCPQ

<https://twitter.com/IUCPQ>

Page LinkedIn de l'Institut :

<https://www.linkedin.com/company/iucpq>

Page Facebook de la Fondation IUCPQ :

<https://www.facebook.com/FondationIUCPQ/>



INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE CARDIOLOGIE
ET DE PNEUMOLOGIE
DE QUÉBEC

AFFILIÉ À  UNIVERSITÉ
LAVAL

Communications et relations publiques,
En collaboration avec l'ensemble des directions de l'Institut et la Fondation



Suivez-nous sur Twitter @IUCPQ